

Grégory PANOU
Coordonnateur Education Prioritaire

Elbeuf, le 06/09/2022

Circonscription ELBEUF
8 rue Oursel
La Fabrique des Savoirs
76500 ELBEUF
Tél. 02 32 08 91 33
Mél. gregory.panou@ac-normandie.fr

à
Mesdames et Messieurs les Enseignants,
s/c de Mesdames les Directrices et Monsieur le Directeur,
Ecoles élémentaires et maternelles
Du Réseau d'Education Prioritaire renforcée Mandela

NOTE N°1 DU COORDONNATEUR

Organisation des pondérations

Cette note est à communiquer et à faire émarger par l'ensemble des personnels de l'école, y compris les personnels rattachés (personnel ressource spécialisé, titulaire remplaçant, etc.) Des liens hypertextes sont actifs et permettent l'accès rapides aux ressources.

Merci de faire émarger vos collègues et de conserver cette feuille à l'école.

DATE	NOM PRENOM	EMARGEMENT

Référence :

Décret n°2014-942 du 20 août 2014 portant modification du décret n°2008-775 du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du premier degré

« Dans le cadre de la refondation de la politique de l'éducation prioritaire, le décret n°2014-942 du 20 août 2014 introduit un dispositif de libération de 18 demi-journées par année scolaire dans le service d'enseignement des enseignants du premier degré qui exercent dans les écoles les plus difficiles relevant de l'éducation prioritaire. Ces demi-journées [appelées pondérations] seront consacrées, sous la responsabilité des Inspecteurs de l'Éducation Nationale, au travail en équipe nécessaire à l'organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés, aux actions correspondantes ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves. »

I. Sites et ressources de l'éducation prioritaire

- A. Politique de l'éducation prioritaire – Eduscol <https://eduscol.education.fr/1028/la-politique-de-l-education-prioritaire-les-reseaux-d-education-prioritaire-rep-et-rep>
- B. Référentiel de l'éducation prioritaire <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>
- C. Vademecum – pilotage des classes dédoublées <https://eduscol.education.fr/media/1512/download>

II. Objectifs

- Faire vivre les 6 priorités du projet de circonscription.
- Repérer les élèves fragiles et/ou à besoins pour organiser dans l'emploi du temps des moments réguliers afin de construire la ou les compétences à renforcer.
- Développer les liaisons inter-classes (PS-MS, MS-GS, etc.) et inter-cycles à travers des feuilles de route et des évaluations communes co-construites.
- Partager les outils, les méthodes, les stratégies et les organisations permettant la réussite de tous les élèves.

III. Les cycles 1, 2 et 3

En lien avec les enseignants de la classe supérieure et au regard des priorités du projet de circonscription, les pondérations de cette année scolaire visent à déterminer les compétences à travailler et/ou à renforcer pour favoriser l'excellence et les progrès de nos élèves et lutter contre les inégalités.

Les pondérations seront donc à organiser autour des 6 priorités du projet de circonscription :

1. Maîtriser les fondamentaux ;
2. Prendre en compte la diversité des élèves et organiser leur parcours ;
3. Promouvoir une école de la bienveillance ;
4. Mettre en œuvre les parcours éducatifs ;
5. Vivre les langues ;
6. Développer les usages du numérique.

Une évaluation est à construire pour repérer les élèves et pour apprécier les progrès de ceux qui sont à besoins et fragiles.

IV. Les évaluations nationales

Les BD REP+ seront dans les classes de CP et CE1 entre 1H et 1H30 les mardi 13 et vendredi 16 septembre.

L'objectif principal de leur intervention vise l'observation des élèves et de leurs comportements face à la tâche demandée pendant la passation des évaluations (posture de l'élève, compréhension de la consigne, tenue du crayon, comportement face à la difficulté, recherche d'indices dans la classe...). Ceci doit permettre aux enseignants de la classe d'être observateurs des procédures cognitives des élèves afin de les faire progresser. Ces progrès porteront sur la connaissance, la méthodologie, l'utilisation d'outils, la capacité de programmer une tâche et de l'organiser... L'exemple du plan d'accompagnement (Annexe 1) proposé en période 5 l'an dernier peut vous aider à planifier la prise en charge de vos élèves.

V. Organisation des pondérations

Par période, un calendrier sera à remplir par école avec le nom des enseignants et l'objet de travail à choisir parmi les 6 priorités. Une fiche retour est à renvoyer après chaque pondération (Annexe 2). L'organisation peut se faire par niveau de classe, par cycle, par école et entre écoles. Vous pouvez faire parvenir vos demandes dès à présent au coordonnateur pour les périodes 2,3, 4 et 5. L'objectif est d'avoir un calendrier finalisé avant chaque départ en vacances.

Conclusion donnée par l'Inspecteur

Le travail en équipe et en concertation est nécessaire pour interroger les gestes professionnels et pour faire le choix des plus pertinents. Des expérimentations en lecture-fluence et en numération sont à prévoir en et hors éducation prioritaire. Chacun aura à s'appuyer sur les actions et opérations pédagogiques réussies en classe, en cycle, en école afin d'assurer la continuité des enseignements.

M. PANOU Grégory - Coordonnateur REP/REP+

M. KAINUKU Matani – IEN Elbeuf